



Parc national
de la Guadeloupe

GIS HomMer

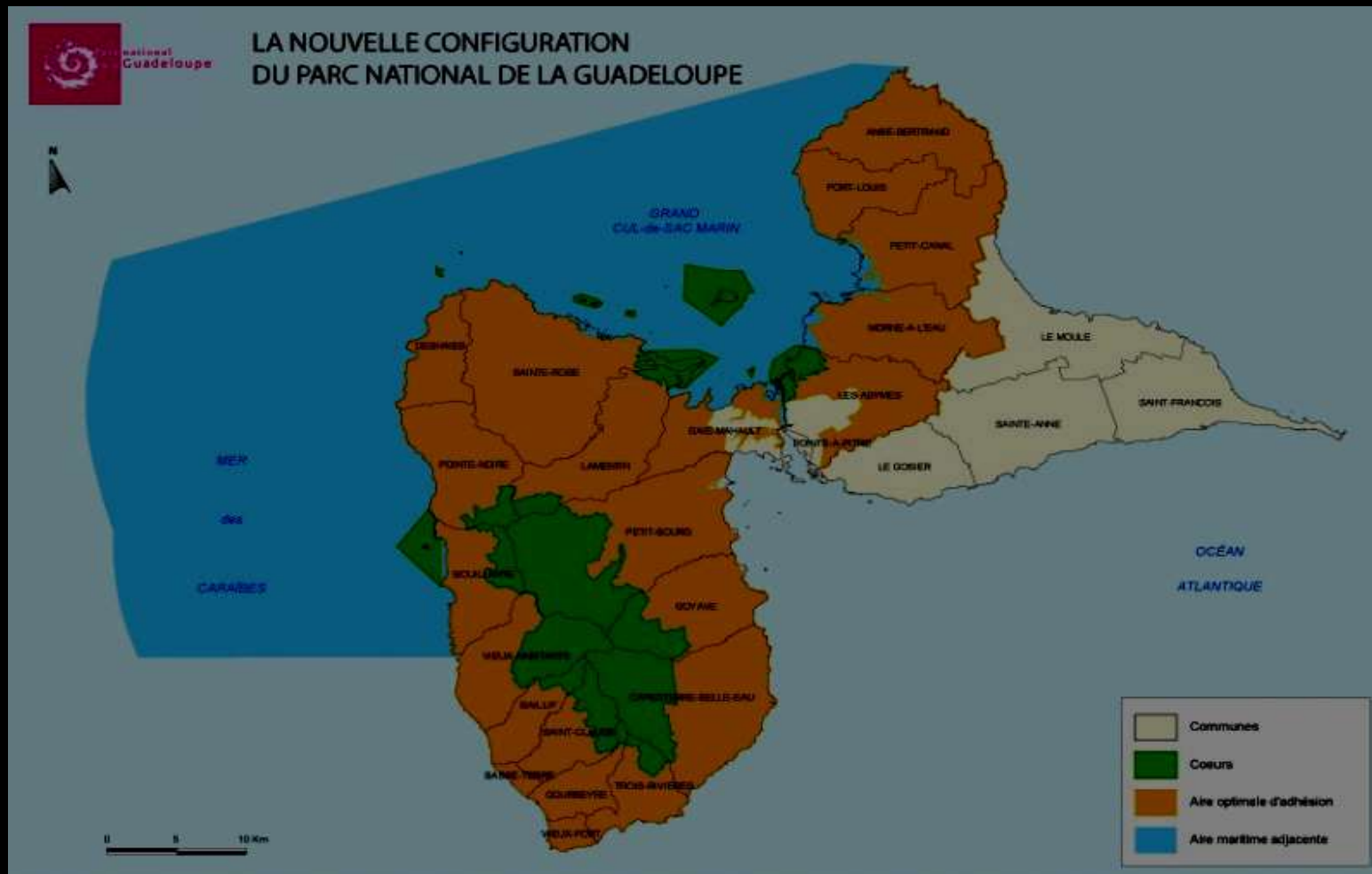
Fréquentation, Usages, Gouvernance.

Pratiques Scientifiques du Parc National de la Guadeloupe



Des cœurs de Parc morcelés

- 9 cœurs marins répartis sur la côte sous le vent et le Grand Cul-de-Sac Marin.



Gouvernance



- **Lieux de gouvernance multiple**

- > **Un Conseil d'administration**

- **Gouvernance locale, en Guadeloupe, en majorité des élus**

- > **Un Conseil scientifique**

- **Avis simple pour les autorisations d'activités en cœur de Parc.**
- **Avis consultatif pour les avis conformes de l'établissement sur les atteintes aux cœurs de parc.**
- **Auto-saisie de certains sujets**

- > **Une Commission économique, sociale et culturelle**

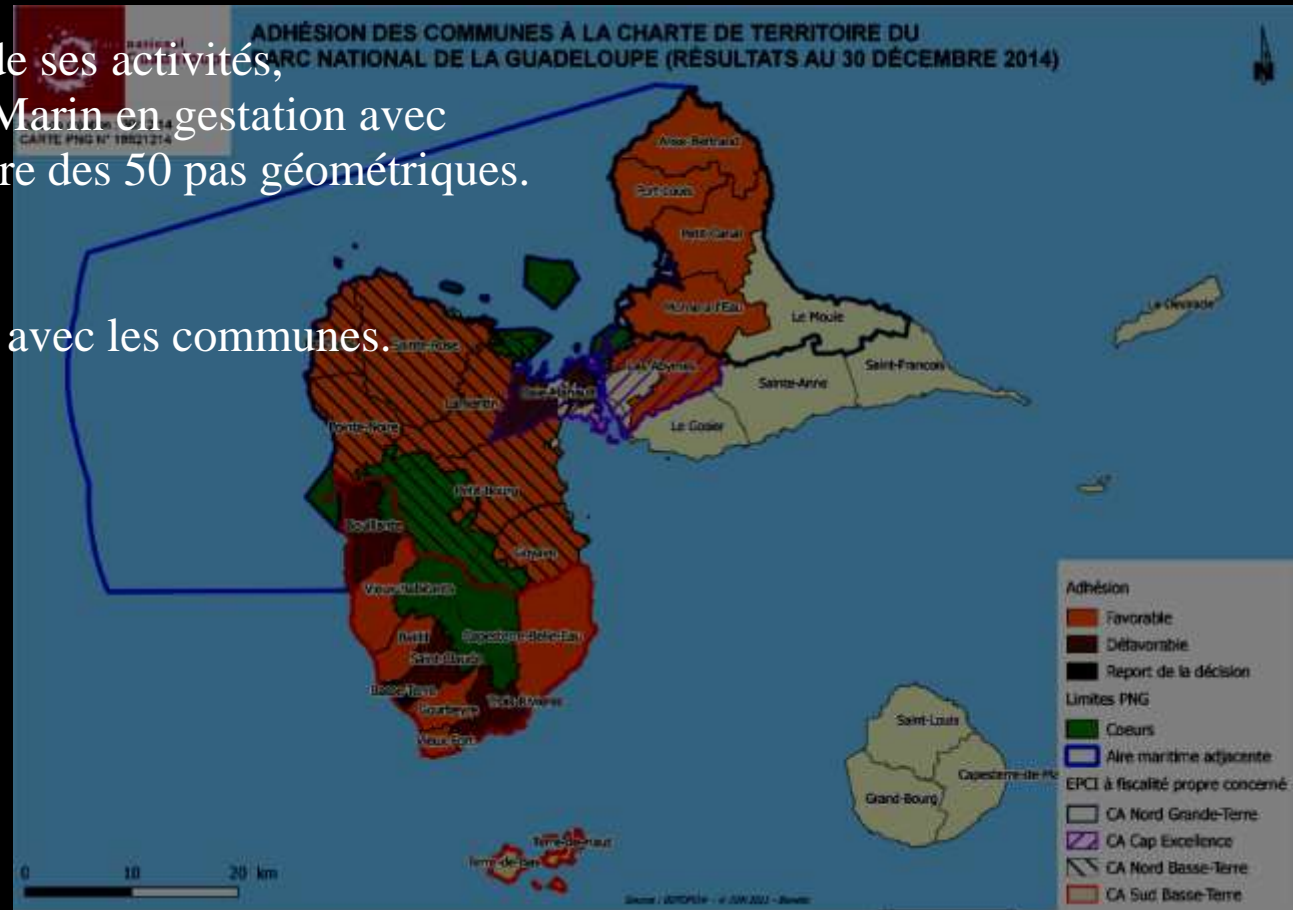
- **N'est visée dans aucune procédure, permet à la société civile d'éclairer le parc.**

Gouvernance

● Adhésion / Non adhésion des communes

> Conditionne la gestion du littoral et de ses activités, plan de Gestion du Grand Cul de Sac Marin en gestation avec le Conservatoire du littoral, gestionnaire des 50 pas géométriques.

> Conflits d'aménagement du territoire avec les communes.



Gouvernance

- **Place des opérateurs au cas / cas**
- **1 problématique par groupe d'acteurs**
 - **pêcheurs : marquage des engins de pêche, reconversion, évolution des engins de pêche**
 - **opérateurs touristiques/plaisanciers : bonne conduite, beaching...**
 - **loueurs : réglementation sur les jets skis**
- **Problématiques communes**
 - **Conflits d'usage.**



Les îlets Pigeon



- **Pigeon : deux petits îlets de 8ha situés à 1100m du littoral.**

- > Site très prisé en raison de sa renommée de « Réserve Cousteau », protégé depuis 2009. Fortement dégradé depuis 2003.

- > Pratique intensive de la plongée (33 clubs), de la randonnée palmée, du kayak, de la bouée tractée...

- **Fréquentation**

- > Dernière étude auprès de opérateurs de plongée date de 2008

- > Entre 55 et 65 000 visiteurs/an en 2008,

- Ces dernières années 45 000 plongeurs sur les îlets, 60 000 sur le secteur

Surfréquentation apparition de conflits d'usages



Les îlets Pigeon

- Mesures de protection :

- > Mouillages

- 19 mouillages

=>86 jours/agent consacrés à l'entretien des bouées

- > Charte du plongeur

- > Arrêt de délivrance de nouvelles

- > autorisations d'activités



L'îlet Pigeon

- Moyens de suivi
 - > Transects benthos
 - > Quadrats photo :

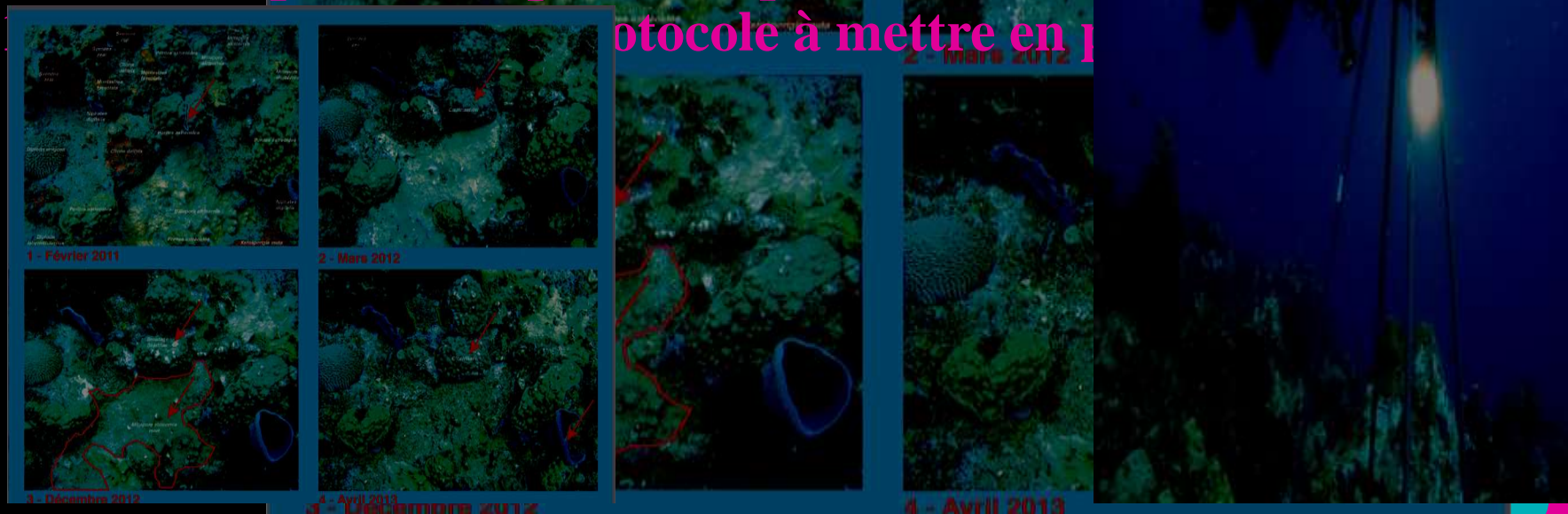
- 12 quadrats suivis mais pas de vision globale du récif

- Système de notation rapide mis en place pour évaluer l'état de santé global du récif :

- Pour le moment, X points de 5 à 25m de fond

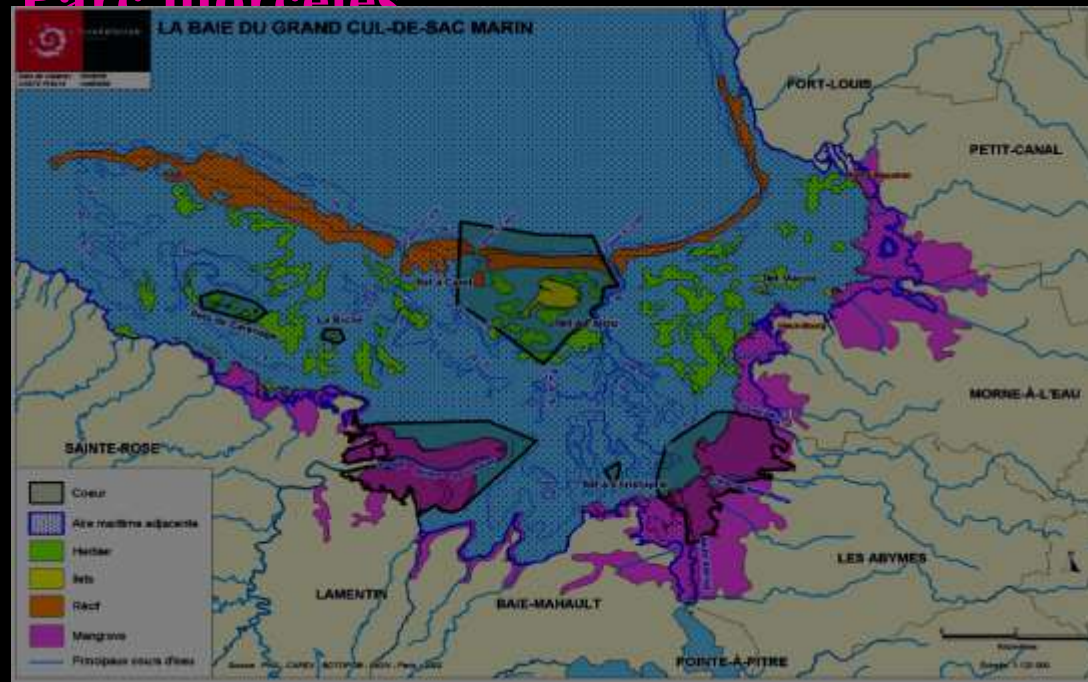
- à terme, plus de 30 points disposés en réserve et hors réserve de 5 à 25m de fond

protocole à mettre en place



Le Grand Cul-de-Sac Marin

- Cette baie occupe 15000ha, comporte une vingtaine d'îlets, la faible profondeur permet le développement d'herbiers de phanérogames marines.
- Un récif corallien de 39 km protège cette baie de la houle et constitue un habitat remarquable par sa biodiversité.
- 6 cœurs de Parc morcelés



Le Grand Cul-de-Sac Marin

- Un îlet très prisé : Îlet Caret

> Exutoire du GCSM, sur lequel aucune mesure de restriction n'est envisageable aujourd'hui, permet d'absorber une grande partie de la fréquentation mais lorsque saturation de ce site, report de la population vers d'autres.

> Érosion très importante, disparition possible de l'îlet :

Report de la fréquentation ?

> Plan de gestion avec le Conservation du littoral

- 300 pêcheurs de structure familiale
- 80 opérateurs touristiques
- De nombreux plaisanciers le week-end



Le Grand Cul-de-Sac Marin

- Un îlet très prisé : Îlet Caret
- 300 pêcheurs de structure familiale
- 80 opérateurs touristiques
- De nombreux plaisanciers le week-end

> Comment comptabiliser ces usagers?

- Par type d'usage ?
- Variation spatio-temporelle de cette fréquentation
- Doit être rapporté à la capacité d'accueil et de charge du milieu mais aussi au ressenti des usagers.

Besoin d'indicateurs pour déterminer le nombre seuil d'usagers à ne pas dépasser

Le Grand Cul-de-Sac Marin

● Problématique de l'avifaune :

- > De nombreuses espèces dont certaines en danger qui viennent sur les îlets pour y nicher ou se reposer (halte migratoire).
- > Un tourisme de mode, un dérangement en augmentation provoquant des abandons de nids, un stress important et la non installation de certaines espèces pourtant sur des sites favorables.



Le Grand Cul-de-Sac Marin

- Mesures de protection :

- > Pour les sternes :

- Îlet blanc interdit du 1^{er} mai au 31 Août



Le Grand Cul-de-Sac Marin

● Mesures de protection :

> Mise en place prochaine de « zones tampon » avec avis positif du CS du PNG en novembre 2014.

- Distance d'approche de 50m matérialisée par des bouées pour 2 îlets très dérangés.

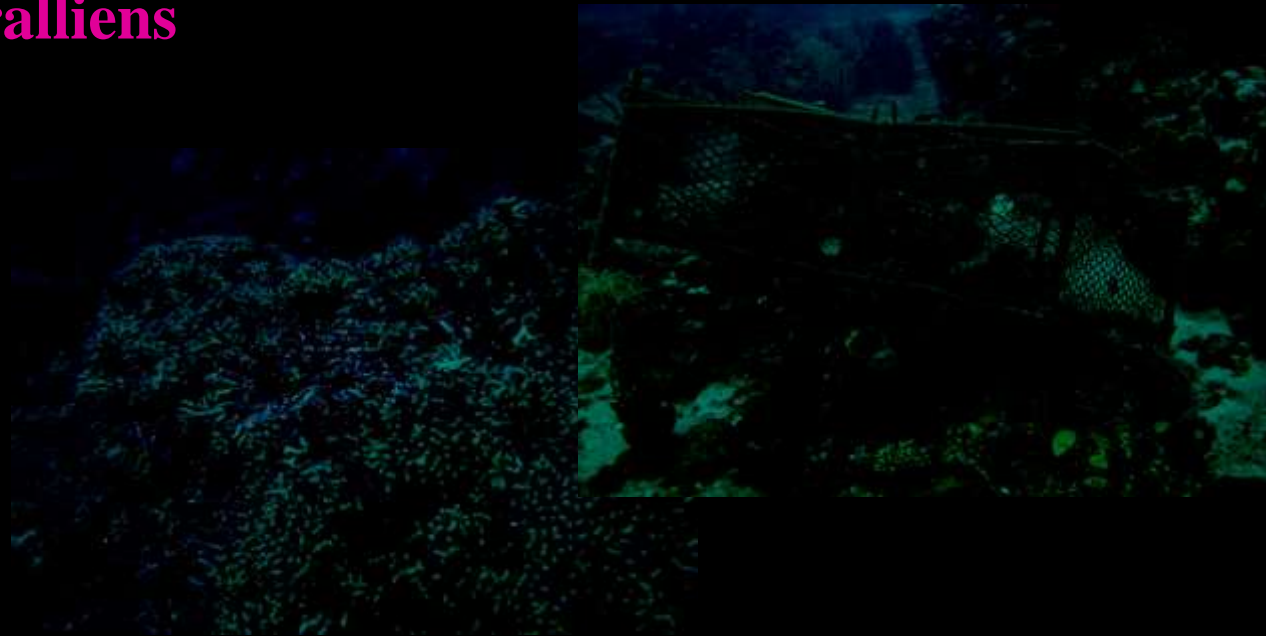


> Création d'un observatoire de l'avifaune à l'étude

- problème de construction de l'infrastructure (matériaux, cyclones)
- financement de la construction et de l'entretien

Le Grand Cul-de-Sac Marin

- **Dégradation des herbiers de Magnoliophytes marines**
 - Ancrage sur les herbiers
 - Hélices de bateaux
- **Dégradation des récifs coralliens**
 - Ancrage / Casiers / Filets
 - Plongeurs



Le Grand Cul-de-Sac Marin

- Mesures de suivi/protection

- Suivis de santé des herbiers et du récif
- Protocole de notation rapide à mettre en place
- Mise en place de quatre mouillages immergés pour la plongée sur le site de la passe à Colas, soumis à autorisation du parc.
- Mise en place de 2 mouillages de surface à Fajou pour la randonnée palmée.
- Projet d'une charte des bons usages à signer par les opérateurs touristique



Fréquentation

• Une étude menée en juin 2014 auprès des opérateurs

Nom des sites	Opérateurs interrogés qui fréquentent ces sites	Pensent qu'il y a Surfréquentation
Ilet Caret	80 %	68 %
La Petite Biche	68 %	16 %
Îlets Carénages/ Ilet Blanc (Cœur)	44 %	20 %
Fajou (Cœur)	40 %	
Reste	< 20 %	

• Règlementation

Pensent la connaître	Nécessité	Suffisamment de panneaux	Connaissent limite cœurs	Favorise l'activité	Trop draconienne	Nouvelles règles
68 %	100 %	12 %	82 %	64 %	12 %	28 %

• Contrôles

Pas assez fréquents	Déjà rencontré/vu	Connaissent l'AMA
56 %	60 %	40 %

Le Grand Cul-de-Sac Marin

● Moyens de régulation :

> Mouillage obligatoire

- Coût ? Entretien ? Paysage ?

> Financement

- Taxe Barnier
- Paiement sur les usages des activités commerciales = redevance

- Pour les particuliers, paiement du mouillage

> Interdiction de mouillage

- Dans certaines zones

> Amélioration qualitative = amélioration quantitative

- Pédagogie/ Éducation/ Accompagnement => Nécessite de moyens financiers et humains pas toujours



Fréquentation

- **Volonté de créer un observatoire de la fréquentation**

- **Aucun dispositif de suivi de la fréquentation n'est mis en place dans le GCSM, il est URGENT de mettre en place un observatoire continu et efficace pour répondre aux besoins du gestionnaire**

=> Quels outils ?

- **Difficultés d'interprétation des données avec les contraintes environnementales (augmentation de la température, apports en nutriments des fleuves d'Amazonie...)**

Définir la Capacité de charge des sites

- **Problème d'échelle de temps entre les gestionnaires et les chercheurs.**

- **Retour d'expérience/ Principe de précaution**

Merci de votre
attention !

